

**Compte-rendu**  
**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS**  
de l'école élémentaire de Candé/Beuvron

6 décembre 2018  
(16h15 / 17h15)

**Étaient présents à la réunion :**

Identité	Qualité / fonction
Liam	Délégué suppléant de la classe de CP/CE1 (CE1)
BONNEAU Bertrand	Enseignant (CM2)
BOUCHET Corinne	Enseignante (CE2/CM1)
Solène	Déléguée de la classe de CM2
Antonin	Délégué de la classe de CM2
Lubin	Délégué de la classe de CE2/CM1 (CM1)
Naë	Délégué de la classe de CP/CE1 (CP)
Maël	Délégué de la classe de CE2/CM1 (CE2)
Juliette	Déléguée de la classe de CP/CE1 (CE1)

**Ordre du jour :**

**Point n°1 : Présentation des membres présents et du Conseil.**

- Un tour de table est effectué et chaque personne se présente.
- Ce Conseil a pour fonction de relever et d'essayer de régler d'éventuels problèmes constatés par les élèves dans l'école (point n°5 du Conseil du 29 novembre 2016).

**Point n°2 : Sujets abordés.**

- **2.1 La cour de récréation et le préau.**
  - La question des jeux dans la cour de récréation est abordée. Le délégué de CM1 évoque la question des dessins à la craie dans la cour. Les dessins tendent à occuper parfois un espace important ; des délégués parlent d'interdire les dessins, d'autres de les limiter. Un vote est organisé : 2 votes pour l'interdiction / 6 pour la limitation dans un espace dédié (derrière le banc dans un premier temps). Les dessins sont donc autorisés mais dans un espace défini de la cour de récréation.
  - La déléguée de CP évoque des tracés au sol à la peinture pour limiter l'espace dédié aux dessins à la craie. Sont aussi sollicités par des délégués : une piste d'athlétisme, un terrain de football ou de balle aux prisonniers, des marelles.
  - Le délégué de CM1 explique qu'il serait bien d'obtenir aussi un panier de basket fixé au préau et une table ping-pong (sous le préau) , et celui de CE2 rapporte l'idée de toboggans et structures de jeux.
  - La déléguée de CM2 aborde le problème des ballons utilisés parfois sous le préau par des élèves. Cela empêche d'autres élèves d'y jouer et cela peut s'avérer dangereux. Un vote est organisé et il est décidé à l'unanimité (8 votes sur 8) d'interdire les jeux de ballon sous le préau.

- La déléguée de CM2 reprend l'idée déjà évoquée d'une possible récréation dans une salle de l'école, notamment pendant la période hivernale. Cette salle pourrait être une salle de lecture et de jeux (de société) et serait mise à disposition d'élèves selon un emploi du temps. Un planning et un règlement d'utilisation seront donc à rédiger si le projet se concrétise.
- Enfin, le délégué de CP explique qu'il faudrait installer des barrières pour éviter que des élèves aillent derrière le préau, ce qui est interdit.

- **2.2 Les toilettes**

- Les délégués demandent que du papier soit disponible dans chacun des toilettes.
- Il est aussi rappelé que les toilettes sont un lieu à respecter et qu'il faut veiller à ne pas gaspiller de papier, qu'il faut tirer la chasse d'eau après chaque utilisation, penser à se laver les mains et éteindre la lumière.

- **2.3 Divers.**

- Le délégué de CM1 aborde la question des conflits dans la cour de récréation. Il note aussi que des élèves s'insultent. Il est rappelé les élèves victimes doivent se plaindre aux adultes de surveillance et qu'il est prévu que les élèves qui insultent soient punis.
- Des délégués se plaignent que les élèves de CM2 tendent à imposer « leurs règles » aux plus jeunes dans la cour de récréation. Un rappel à l'ordre sera effectué auprès des élèves de CM2 actuels, élèves qui se plaignaient l'année dernière du même problème. Il est donc demandé aux CM1 actuels de ne pas reproduire le même problème en 2019/2020.
- Pendant la pause déjeuner il semble que des élèves ne peuvent pas aller aux toilettes juste avant de manger. Il est demandé aux élèves de ne pas y aller quand ils se mettent en rang pour se rendre à la cantine, mais aussi, parfois, quand ils arrivent à la cantine. Cette information sera transmise.
- Le délégué de CM2 demande s'il est possible d'aller au City-Stade sur le temps de la pause déjeuner pour y faire du football. Une modification des services de cantine serait alors à envisager. L'information sera transmise.

*Prochaine réunion* : février 2019

**Signature du secrétaire de séance.**

Bertrand BONNEAU